

COLLECTION DU BUREAU

Ce Cahier de charges
ne peut pas être vendu.

1896. — VOIES ET TRAVAUX.

Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT.

CAHIER DES CHARGES SPÉCIAL N° 28 (*).

ADJUDICATION PUBLIQUE

de l'entreprise des travaux de construction de la section de Beauraing à Ponderôme
du chemin de fer de Houyet à Gedinne.

Le Ministre des Chemins de Fer, Postes et Télégraphes fait connaître qu'il sera procédé, sous réserve d'approbation, le MERCREDI 25 MARS 1896, A ONZE HEURES ET DEMIE, A LA BOURSE DU COMMERCE (SALLE DE L'UNION SYNDICALE), A BRUXELLES, par devant M. de Rudder, Ingénieur en Chef, Directeur des Voies et Travaux, ou son délégué, assisté d'un autre fonctionnaire de l'Etat, à l'adjudication publique de l'entreprise à forfait des travaux de construction de la section de Beauraing à Ponderôme du chemin de fer de Houyet à Gedinne.

Les prescriptions du Cahier général des charges, clauses et conditions imposées aux entreprises de travaux, approuvé le 10 novembre 1890 (1), modifiées et complétées par celles des cahiers des charges spéciaux n° 141 et 142, approuvés le 24 mai 1893 (2), sont applicables à la présente entreprise, en tant, toutefois, qu'il n'y soit pas dérogé par les conditions qui suivent.

PREMIÈRE PARTIE.

CONDITIONS GÉNÉRALES.

ART. 2 (**). — Nature de l'entreprise.

L'entreprise faisant l'objet du présent cahier des charges comprend l'exécution de tous les travaux nécessaires pour l'établissement de la section de Beauraing à Ponderôme du chemin de fer de Houyet à Gedinne entre les cumulées 13228.93 et 16714.28. Les principaux ouvrages composant l'entreprise sont les suivants :

(*) Ce Cahier des charges spécial est en vente, au prix de fr. 3.50, au Bureau des renseignements.

(1) Ce Cahier général des charges est en vente, au prix d'un franc, au Bureau central des renseignements (Musée commercial), rue des Augustins, 17, à Bruxelles.

(2) Ces Cahiers des charges spéciaux sont délivrés gratuitement aux entrepreneurs qui en font la demande.

(**) Les numéros des articles rappelés sont ceux du Cahier général des charges, clauses et conditions imposées aux entreprises de travaux, approuvé le 10 Novembre 1890.

TABLE DES MATIÈRES.

Cahier des charges.

PREMIÈRE PARTIE.

CONDITIONS GÉNÉRALES.

Articles.	Pages.
2 Nature de l'entreprise	1
4 Modifications.	1
6 Communication des plans.	4
7 Ordre d'exécution et délai d'achèvement.	6
9 Approvisionnement et réception des matériaux.	6
10 Tracé des ouvrages	6
11 Vérifications et épreuves	7
13 Moyens d'exécution	8
17 Paiements	9
18 Réception provisoire et réception définitive	9
20 Contraventions	9
30 Cautionnement	9
33 Mode d'adjudication.	9

DEUXIÈME PARTIE.

ORIGINE, QUALITÉ ET DIMENSIONS DES MATÉRIAUX.

COMPOSITION DES MÉLANGES.

36 Matériaux en général.	10
37 Pierre de taille.	11
39 Moellons smillés.	11
40 Moellons débrutis	11
41 Moellons bruts et libages	12
42 Matériaux en terre cuite	12
43 Chaux.	12
45 Ciments	12
46 Sable ou gravier fin pour mortier ou pour pavages	13
47 Mortiers	14
48 Béton.	14
49 Pavés, boutisses et bordures.	14
51 Bois de charpente	15
52 Bois de menuiserie	15
57 et 58 Tôles de fer et fers laminés.	15
58bis Acier.	15

TROISIÈME PARTIE.

MODE D'EXÉCUTION DES TRAVAUX ! CONFECTION DES MÉLANGES.

Articles.	Pages.
68 Terrassements	15
75 Ferrures et travaux de serrurerie.	16
80 Maçonneries.	16
<i>Premier article additionnel.</i>	
Voies et dépendances.	17
<i>Deuxième article additionnel.</i>	
Ballast	19
<i>Troisième article additionnel.</i>	
Ensemencement	19
<i>Quatrième article additionnel.</i>	
Secours aux blessés ou malades	1
<i>Cinquième article additionnel.</i>	
Paiement des salaires	20
Modèle de soumission	20

Métre

CHAPITRE PREMIER.

Terrassements généraux	21
----------------------------------	----

CHAPITRE II.

OUVRAGES D'ART.

1 Aqueduc de 0 ^m 60 d'ouverture à établir à la cumulée 13406.125.	22
2 Tunnel de Pondrôme à établir entre les cumulées 13730,29 et 14432.40	27
3 Aqueduc de 0 ^m 80 d'ouverture à construire à la cumulée 14660.69	38
4 Passage supérieur de 4 ^m 50 d'ouverture avec tablier métallique à établir à la cumulée 15007.50	42
5 Aqueduc de 0 ^m 60 d'ouverture à établir à la cumulée 15249.00	50
6 Passage inférieur oblique de 7 mètres d'ouverture normale à établir à la cumulée 15522.45 et ouvrages accessoires	58
7 Passage inférieur à tablier métallique de 10 ^m 00 d'ouverture normale, oblique à 52°24' à construire à la cumulée 15660.64	75
8 Aqueduc et dalot de 0.80 d'ouverture à la cumulée 15700,00 et dalots de 40/50 sous la route de Beauraing à Wellin	92
9 Aqueduc de 0 ^m 60 avec caniveau de chute, à la cumulée 16512,57.	98
10 Passage à niveau à la cumulée 16676,01 pour la traversée de la route de Falmignoul à Bouillon et ouvrages divers.	102
11 Aqueduc de 0 ^m 60 à la cumulée 16714.28	108

CHAPITRE III.

BATIMENT.

Articles	Pages
12 Station de Pondrôme. — Bâtiment des recettes	107
13 Hangar aux marchandises de la station de Pondrôme.	159
14 Maisonnnette de garde et pavillon pour latrine, etc	175

DÉTAIL ESTIMATIF

CHAPITRE PREMIER.

Terrassements généraux	201
----------------------------------	-----

CHAPITRE II

OUVRAGES D'ART.

1 Aqueduc de 0.60 d'ouverture à établir à la cumulée 13406.125	202
2 Tunnel de Pondrôme à établir entre les cumulées 13730.29 et 14432,40	203
3 Aqueduc de 0 ^m 80 d'ouverture à construire à la cumulée 14660,69	204
4 Passage supérieur de 4 ^m 50 d'ouverture avec tablier métallique à établir à la cumulée 15007.50	205
5 Aqueduc de 0 ^m 60 d'ouverture à établir à la cumulée 15249.00	207
6 Passage inférieur oblique de 7 ^m 00 d'ouverture normale, à établir à la cumulée 15522,45 et ouvrages accessoires	208
7 Passage inférieur à tablier métallique de 10 ^m 00 d'ouverture normale, oblique à 52°24' à construire à la cumulée 15660.64	216
8 Aqueduc et dalot de 0 ^m 80 d'ouverture à la cumulée 1570.00 et dalots de 40/50 sous la route de Beauraing à Wellin	218
9 Aqueduc de 0 ^m 60 avec caniveau de chute à la cumulée 16512.57	221
10 Passage à niveau à la cumulée 16676.01 pour la traversée de la route de Falmignoul à Bouillon et ouvrages divers	222
11 Aqueduc de 0.60 à la cumulée 16714.28	223

CHAPITRE III.

BATIMENTS.

12 Station de Pondrôme. — Bâtiment des recettes	225
13 Station de Pondrôme. — Hangar aux marchandises	242
14 Maisonnnette de garde et pavillon pour latrines, etc.	246
15 Loge en maçonnerie pour aiguilleur	255

CHAPITRE IV.

VOIES FERRÉES ET DÉPENDANCES DE STATION.

§. 1 Voies, appareils et signaux	258
§. 2 Dépendances de la station de Pondrôme	258
A Rampe de chargement	
B Cave pour réservoir à pétrole.	262
C Heurtoir en vieilles billes	262

Articles.	Pages.
D Bordures de trottoirs	263
E Pavage et trottoirs	268
F Empierrements	264
G Portes de clôture à claire-voie	264
H Eclairage.	265
I Loge en maçonnerie pour aiguilleur	265

CHAPITRE V.

TRAVAUX DIVERS.

§. 1 Clôtures. — Banquettes et garde-corps.	266
§. 2 Consolidation des talus	267
§. 3 Empierrement	268
§. 4 Pavages	268
§. 5 Poteaux divers	269
§. 6 Passage à niveau	269
§. 7 Bornes chasse-roues	270

CHAPITRE VI

Frais divers.. . . .	271
Détail estimatif récapitulatif	271
Table des matières	273